INTITULE DU POSTE

ENSAP BORDEAUX_2022-1074618_MCF_HCA_CAT 1

INTITULE LONG DU POSTE

Maître de conférences / Histoire et cultures architecturales: — histoires et théories de l'architecture et des formes urbaines/ Catégorie 1

ELEMENTS ADMINISTRATIFS

Corps (pour les postes ouverts aux titulaires)

Catégorie

A

Poste ouvert aux titulaires et aux contractuels

Oui

Domaine fonctionnelEnseignement supérieur rechercheEmploi de référenceRMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001

Date de vacance de l'emploi 01/09/2023

LOCALISATION DU POSTE

Région Nouvelle-Aquitaine

Département Gironde

Adresse 740, cours de la Libération – CS 70109 – 33405 Talence cedex

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'ENSAP Bordeaux est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche participant aux politiques publiques nationales de l'architecture et du paysage. Seule école dans ces disciplines à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine elle développe ses activités de formation, de recherche et de diffusion en lien avec de nombreux acteurs de la Métropole bordelaise et notamment les universités de Bordeaux (UBx) et de Bordeaux Montaigne (UBM).

L'ENSAP Bordeaux accueille actuellement plus de 1100 étudiants encadrés par 150 enseignants-chercheurs (dont 49 titulaires) et 53 agents administratifs. Ses locaux offrent un cadre de travail agréable, comportant de larges espaces extérieurs et disposant d'équipements adaptés (ateliers, atelier maquette, atelier bois, salles informatiques, médiathèque...).

L'école est attentive à la réussite étudiante de tout milieu et de toute filière du secondaire, elle adhère au programme égalité des chances.

En matière de formation, elle dispense deux cursus complets permettant l'obtention des diplômes d'architecte d'État et de paysagiste d'État (valant tous deux grade de master) qui ouvrent au doctorat en architecture et paysage, soutenus dans les écoles doctorales de l'établissement. En formation continue post master, elle délivre la HMONP et est co-accréditée avec l'université pour la délivrance de trois masters. En outre, elle a développé des coopérations transdisciplinaires avec plusieurs établissements d'enseignement supérieur.

L'ENSAP de Bordeaux propose une politique active de diffusion, en menant de nombreuses actions avec les acteurs du territoire (Arc-en-Rêve, 308 Maison de l'architecture) et par la mise en place de contenus sur divers médias public (télévision avec France 3, publications, médiathèque en ligne...). Elle participe aux grands événements culturels nationaux (Journées nationales de l'architecture) et du territoire (Festival international du film d'architecture et des aventures constructives).

Son ancrage territorial se traduit par plusieurs conventions avec les collectivités, la participation à des pôles de compétitivité.

A l'international, outre les accords de mobilité avec près de 60 écoles, l'ENSAP Bordeaux dispose d''un partenariat renforcé avec l'université de San Sebastian et l'université de Hanoï (Vietnam).

Inscrite dans un territoire dynamique l'ENSAP Bordeaux offre un environnement de travail et de partenariat particulièrement riche en opportunités.

DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – présentation des activités scientifiques de l'école

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement

En matière de recherche, l'ENSAP Bordeaux dispose d'une activité structurée autour de 3 unités interdisciplinaires, adossées aux universités et servant de cadre à la formation doctorale :

l'UMR CNRS Passages (100 chercheurs dont 21 de l'ENSAP Bordeaux), dont elle assure la co-tutelle, porte sur la reconfiguration des spatialités à l'épreuve des changements globaux. Cette UMR est liée à l'école doctorale 480 « Bordeaux Montaigne Humanités », et contribue à la formation des docteurs dans la mention « architecture et paysage »

le laboratoire PAVE (11 chercheurs ENSAP Bordeaux), associé à l'UMR CNRS Centre Émile Durkheim, porte sur l'approche sociale et culturelle des mutations métropolitaines. Ce laboratoire est lié à l'école doctorale SP2, et contribue à la formation de docteur dans la mention « sociologie », option « architecture ».

l'unité GRECCAU (10 chercheurs ENSAP Bordeaux), en cours d'association avec l'UMR CNRS I2M, porte sur la maîtrise des ambiances et du confort. Ouverte sur le département de physique et d'ingénierie de l'Université de Bordeaux, il contribue à la formation de docteurs dans ces disciplines.

Plus d'informations sur www.bordeaux.archi.fr

DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres taches, perspectives d'évolution

Le.la maître de conférences interviendra en cycle « Licence » et en cycle « Master », dans des cours magistraux (totalité d'une promotion), dans des travaux dirigés et dans des enseignements plus spécialisés.

Dans le cycle « Licence » conduisant au Diplôme d'Études en Architecture (DEEA) :

Il.Elle devra assurer les cours magistraux qui traitent de l'histoire de l'architecture et de la ville, de la fin du XIX^e siècle au début du XXI^e siècle. Des heures de travaux dirigés sont également associées au cours magistral pour assurer un renforcement des savoirs.

Il.Elle coordonnera le TD d'analyse historique et architecturale en deuxième année et participera à l'encadrement de l'initiation à la recherche en troisième année (S6), au sein de l'enseignement Mémo qui structure le rapport de premier cycle.

Dans le cycle « Master » conduisant au Diplôme d'Etat d'Architecte (DEA) :

Il.Elle participera au séminaire « [re]sources » (S7-S8-S9) dans le cadre duquel il.elle encadrera des mémoires de recherche, assurera le suivi à distance des étudiants en mobilité internationale et animera des ateliers méthodologiques consacrés aux outils et aux méthodes de la recherche en Architecture. Il.Elle participera à l'organisation du cycle de conférences du séminaire en lien avec les partenaires de l'école [UBM, arc en rêve - centre d'architecture ...].

Il.Elle assurera la coordination de l'enseignement de tronc commun (S7) qui initie les étudiants aux stratégies et pratiques de la production de connaissances dans les domaines de la recherche architecturale.

Pour assurer cette charge d'enseignement, il.elle devra définir un projet pédagogique dans lequel il.elle devra démontrer, dans le cadre du futur programme d'enseignement habilité, sa capacité à :

- Ajuster ses méthodes et les modalités pédagogiques en fonction des étudiants
- Suivre les travaux personnels des étudiants.es (rapport d'études, de stages, mémoires ...)
- Participer ou mettre en place des projets ou des dispositifs collectifs de formation (séances collectives de suivi des projets des étudiants.es, visites d'expositions ou de manifestations culturelles, invitations d'intervenants, ateliers...), afin de favoriser la multiplicité des champs d'expérimentation et les apprentissages croisés
- Participer à l'organisation et à la bonne marche des examens et des cursus d'étude, le cas échéant en assurant une responsabilité de coordination
- Proposer des enseignements mêlant la culture architecturale, urbaine et paysagère, les sciences humaines et les arts
- Articuler des enseignements avec des expériences de recherche
- Enrichir les enseignements en lien avec l'actualité de la production architecturale, notamment en Nouvelle-Aquitaine, dans les domaines urbains et ruraux
- Alimenter les problématiques de la fabrique contemporaine en relation avec le vernaculaire et l'existant
- Tisser des relations avec les institutions partenaires de l'école et participer au développement des relations internationales de l'équipe pédagogique

CONDITIONS PARTICULIERES D'EXERCICE — spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 - Expériences et compétences souhaitées

Le.la maître de conférences démontrera sa capacité à s'inscrire dans les dynamiques initiées par l'équipe pédagogique et sera force de proposition. De plus, le.la maître de conférences développera les perspectives envisagées pour s'inscrire dans les axes de recherche et réseaux de l'équipe en place et notamment en l'histoire du patrimoine, l'histoire de l'enseignement de l'architecture, pour le réseau SAWH, le GIS Tourisme...

2 - Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Le.la maître de conférences intégrera l'équipe de recherche de l'UMR 5319 Passages. Il développera ses projets de recherche en accord avec le projet scientifique de l'UMR qui interroge dans un rapport dialectique les reconfigurations des spatialités et les changements globaux et participera activement aux activités du laboratoire (AG, gouvernance, séminaires, ateliers, fabrique, atelier doctoral).

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

Le.la maître de conférences sera titulaire d'un doctorat en architecture, d'un doctorat en histoire de l'art ou d'un doctorat dans une discipline connexe (Aménagement, Urbanisme, Paysage, etc.). Il possède une expérience sérieuse dans l'enseignement de la formation Architecture et participe activement à la recherche dans les domaines de l'histoire de l'architecture et de la ville.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Autres informations

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

<u>Notamment pour le concours</u> : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférence, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSAP Bordeaux.

CANDIDATURE

Lien du site https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-

ensa-2023

Personne à contacter <u>assane.sow@bordeaux.archi.fr</u>

Autre personne à contacter <u>laurence.chevallier@bordeaux.archi.fr</u>